

# LE CITOYEN

"LE MONDE APPARTIENT À CELUI QUI EST DEBOUT"

MENSUEL D'OPINION

www.le-citoyen.org | NUMÉRO 9 | octobre 2005

## Repas républicain : l'action avant tout !



Ils étaient plus de 130 à avoir répondu à l'invitation de notre association ce dimanche 4 septembre. Sous les ombrages du centre Auguste-Veyret et dans une ambiance bon enfant cet après-midi détente a recueilli un franc succès. L'écoute a été extrêmement attentive à la prise de parole du Président Daniel ROYER, suivie de celles de René BALME, maire, Guy FISCHER, vice-président du Sénat, Christian CASTRO, président de l'association "Autour du Non de Gauche" et de Raymond COMBAZ secrétaire de la section du PC. Tous ont mis l'accent sur les attaques libérales du gouvernement de Villepin ainsi que sur la dérive vichyste d'un État où les libertés fondamentales sont remises systématiquement en cause. Le rendez-vous a été pris pour 2006, au même endroit et toujours le 1er dimanche de septembre pour un deuxième repas républicain.

SUITE PAGE 2

### CENTRALE DE LOIRE

Dans notre prochain numéro de novembre, un dossier sur le devenir de ce site stratégique et quelques propositions citoyennes.

## Géant aux pieds d'argile

Les catastrophes naturelles ont ça de bon qu'elles nous rappellent que nous ne sommes que les invités d'une planète à l'équilibre écologique fragile. Les Etats-Unis qui se rient de tous les traités internationaux dans le domaine de l'environnement sont en train de payer le prix fort, et ce n'est qu'un début.

La manière dont ont été appréhendés la prévention puis l'organisation des secours dans la Nouvelle Orléans dévastée - et aujourd'hui au Texas - nous laisse pantois. L'arrogance de la clique mafieuse placée à la tête du pays le plus armé au monde - et qui lance, dans le silence assourdissant des autres nations, ses troupes d'occupation au quatre coins de la planète - a cédé le pas à une piètre vision d'inorganisation et d'incompétence.

La démonstration planétaire est ainsi faite qu'en l'absence de services publics compétents et organisés et d'un État fort et structuré, un pays, quelles que soient sa taille, sa richesse et sa force militaire est incapable de faire face à une catastrophe naturelle de grande ampleur. Ce constat doit nous rappeler que l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), initié notamment par les USA, vise à faire disparaître, en les offrant aux grands groupes privés, tous les services publics existants, à l'échelle planétaire, et à placer le pouvoir politique national, régional et local sous l'autorité exclusive de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Ce n'est certainement pas de ce monde là que nous voulons et le modèle américain dont on nous rebat les oreilles, a fait, au cours de ces dernières années, la démonstration qu'il était incapable d'assurer la protection de son peuple dans des circonstances qui n'ont rien d'exceptionnelles.

Faut-il rappeler qu'il y a tout juste un an un ouragan de force 5 avait frappé Cuba (le plus violent depuis 50 ans) et qu'aucune victime ne fut à déplorer tant l'organisation de la prévention fut exemplaire.

A méditer...

RENÉ BALME

## SOMMAIRE

REPAS RÉPUBLICAIN & 100 JOURS PAGE 2

COLLECTIF LOGEMENT PAGE 3

L'ACTUALITÉ PAGE 4



### RAPPEL

#### Retour sur les 100 jours de Villepin

Le bilan de ces 100 jours qui devaient être consacrés à développer l'emploi et à combattre le chômage, se traduit par une aggravation de la politique conduite par Raffarin. Les hommes changent et les orientations demeurent. N'est pas Roosevelt qui veut.

LIRE PAGE 2



Pour le droit au logement et à la dignité

"EN ROUTE POUR L'ACTION"

## en bref

## FENECH, LE RETOUR

Après avoir longtemps déserté sa circonscription, Georges FENECH nous revient avec des idées qui contredisent celles de ses camarades CHIPIER & ODO. En effet, l'ex juge-écrivain-député (à vous de choisir l'ordre) se déclare pour l'adhésion des villes de Grigny et Givors au Grand Lyon. Cet éclair de lucidité, un peu tardif et... calculé ne va faire plaisir, ni au viennois REMILLER, ni aux locaux de l'UMP cités plus haut. La politique politicienne a ses stratégies que la raison ignore !

## PETITE DÉLATION

Michel MERCIER peut désormais compter sur le dévouement – qui frôle le fayotage – de quelques UMP locaux. Ils se sont transformés pour l'occasion en distributeurs de journaux et sont allés déposer sur le bureau du Président du Conseil Général un exemplaire du dernier numéro du CITOYEN. Merci pour cette publicité inespérée compagnons... et n'oubliez pas de lui porter ce numéro d'octobre.

## GRAND-LYON

CHIPIER, ODO et les autres UMP locaux ou apparentés, doivent se sentir particulièrement seuls en cette rentrée politique. Eux qui n'envisagent l'entrée au Grand-Lyon... seulement à reculons sont abandonnés par Georges FENECH (député UMP) qui, lui, se prononce résolument pour l'intégration de Grigny et Givors dans le Grand-Lyon, en précisant bien qu'il n'y a pas d'autres intercommunalités possibles. Il est rejoint en cela par une autre élue UMP en la personne du maire de Vernaison qui voit dans cette future adhésion une « cohérence dans l'aménagement du territoire ». On savait que les opposants UMP locaux n'avaient jamais été des visionnaires. Leur prise de position sur ce dossier frise l'obscurantisme... à moins que ce ne soit la poursuite de leur stratégie d'obstruction systématique.

## DÉCLARATIONS

Ceux qui en font le moins ont de l'avance. Témoin le député de la 11<sup>ème</sup> circonscription dont certains – y compris dans sa propre famille politique – affirment qu'il a du mal à retrouver le chemin de Givors et qui réapparaît en cette rentrée pour lancer dans la presse l'annonce de sa candidature à sa propre succession. On n'est jamais si bien servi que par soi-même. Sauf que, on ne peut pas dire que Georges FENECH ait été présent sur le terrain au cours de son mandat. On ne peut pas dire, non plus, qu'il ait collé aux aspirations des habitants. On attend donc, au CITOYEN, qu'une candidature porteuse des attentes et des aspirations de celles et ceux qui ont, majoritairement rejeté le traité constitutionnel, se déclare. Cette attente, il nous semble, est partagée par les composantes des collectifs locaux pour un NON de gauche.

Ça tombe bien !

## UN RENDEZ-VOUS POLITIQUE POUR UNE RENTRÉE CITOYENNE

C'était le premier, et ce ne sera pas le dernier ! Plus de 130 personnes rassemblées à l'appel du CITOYEN pour un après-midi détente autour d'un repas, il y avait bien longtemps que Grigny n'avait pas vu pareil rassemblement citoyen. Une sorte de rentrée politique avant l'heure porteuse d'espérances.

## POLITIQUE

Ils avaient appelé à voter NON et ils se sont retrouvés, tout naturellement autour de la même table, porteurs des mêmes exigences et d'une volonté farouche de voir changer les choses.

De Guy FISCHER, vice-président du Sénat à René BALME, maire de Grigny, en passant par Martial PASSI, Raymond COMBAZ, Christian CASTRO ou Daniel ROYER, président du CITOYEN, ils ont tous affirmé être porteurs des valeurs qui ont rassemblé les 55% de français qui ont voté NON au traité ultra-libéral européen.

Chacun des intervenants est revenu longuement sur le bilan des 100 jours de Villepin et il nous est apparu utile de vous le reproduire dans le détail.

■ 31 mai : Dominique de Villepin est nommé premier ministre, en remplacement de Jean-Pierre Raffarin, deux jours après la victoire du « non » au référendum sur le traité européen.

■ 1er juin : le premier ministre annonce, devant les sénateurs de la majorité, se donner « 100 jours » « pour rendre confiance aux Français ». Sur le plateau de TF1, il dit faire de la « bataille pour l'emploi » une « affaire personnelle ».

■ 2 juin : la constitution du gouvernement est annoncée. Jacques Chirac nomme de nouveau Nicolas Sarkozy, devenu président de l'UMP, comme ministre d'État, à l'Intérieur.

■ 5 juin : la première mesure économique du gouvernement consiste à vendre 6 % du capital de France Télécom. L'État ne possède plus la minorité de blocage. Le même jour, Dominique de Villepin prône le recours à la « flexibilité » danoise en matière de marché du travail.

■ 8 juin : lors de sa déclaration de politique générale, Dominique de Villepin indique qu'il va légiférer par ordonnances pour mettre en place « un nouveau type de contrat de travail à durée indéterminée, le contrat nouvelles embauches (CNE) ». Il annonce par ailleurs un « plan d'urgence » de 4,5 milliards d'euros pour 2006. Il se donne comme objectif « la suppression des charges patronales de Sécurité sociale au niveau du SMIC à l'horizon 2007 ».



Un moment convivial et militant sous les frais ombrages du centre Auguste VEYRET.

■ 20 juin : à la suite du meurtre de Sidi Ahmed à La Courneuve, Nicolas Sarkozy prétend vouloir « nettoyer la cité des 4 000 au karcher », suscitant une vive émotion.

**Dominique de Villepin a prévenu qu'« avant l'été, chaque ministre se dotera des instruments de mesure des résultats de sa politique, dont le Parlement sera juge » et qu'il devra « les communiquer régulièrement aux Français ».\***

■ 22 juin : le gouvernement entend préparer les Français à la rigueur budgétaire et estime que « la France vit au-dessus de ses moyens ». Est annoncé le retour à une politique d'« immigration choisie ».

■ 27 juin : pour la première fois



depuis 1993, le Front national se rend à Matignon dans le cadre d'une consultation des partis sur l'avenir de l'Europe.

■ 30 juin : première conférence de presse mensuelle. Villepin revient notamment sur les questions d'emploi, de la multirécidive en matière de délit et donne raison à Nicolas Sarkozy.

■ 8 juillet : entrée de Gaz de France à la Bourse de Paris. Lancement du processus d'introduction en Bourse d'EDF.

■ 18 juillet : le gouvernement lance la procédure de cession de la totalité de ses participations dans les sociétés concessionnaires d'autoroutes ASF, Sanef et APRR. La privatisation est engagée.

■ 27 juillet : deuxième conférence de presse. Villepin s'engage à renforcer l'arsenal antiterroriste et à défendre les intérêts des entreprises françaises, prônant un « patriotisme économique ».

■ 30 juillet : profits et bénéfices des très grandes entreprises françaises explosent au premier semestre 2005 grâce à la régression des salaires et aux destructions d'emplois. Les dividendes distribués aux actionnaires augmentent fortement et la Bourse de Paris est euphorique.

■ 1er août : le gouvernement



réduit en plein été la rémunération de Livret A, détenu par plus de 46 millions de « clients » de La Poste ou des Caisses d'Épargne. Après une baisse de 0,75 % en août 2003, son taux est ramené de 2,25 % à 2 %.

■ 2 août : le gouvernement entérine les ordonnances du plan d'urgence autorisant notamment la mise en oeuvre immédiate du contrat nouvelles embauches (CNE).

■ 8 août : l'abandon progressif, par la SNCF, de lignes interrégionales dites « Corail » est annoncé.

■ 16 août : alors que les prix de l'essence et du fioul flambent, Villepin s'oppose à la réactivation de la TIPP flottante.

■ 1er septembre : lors de sa conférence de presse de rentrée, Dominique de Villepin écarte de nouveau toute idée de retour à une TIPP flottante et entend baisser la taxation sur les plus-values au motif de « garantir la pérennité du capital des entreprises ». Il annonce une grande réforme de l'impôt sur le revenu (IR).

■ 2 septembre : prenant prétexte des incendies à Paris, Nicolas Sarkozy fait évacuer un premier squatt.

\* Discours de politique générale le 6 juin 2005, sans suite à ce jour.



# CONTRE LES EXPULSIONS : LA RIPOSTE

*A l'initiative de l'association Le CITOYEN, un collectif logement s'est créé, bien décidé à ne pas laisser se reproduire la menace d'expulsion pour impayé de loyer qu'ont subi de trop nombreuses familles, cette année à Grigny. Un soutien actif à la municipalité qui, aujourd'hui, est assignée au tribunal administratif pour avoir osé tenter d'assurer, par arrêté municipal, la sécurité des personnes.*

## INITIATIVE CITOYENNE

*Les récents événements ont démontré que le droit au logement était systématiquement bafoué. Pire, Sarkozy, dans un élan pétainiste sécuritaire a décidé de mettre à la rue des centaines de familles.*

**L**a riposte doit s'organiser et elle doit être à la mesure des attaques portées contre le droit au logement et le droit de vivre dignement.

Le Collectif « Droit au logement »<sup>1</sup> est composé de citoyens bénévoles qui n'acceptent pas que des personnes soient traitées comme des « marginales » sous prétexte qu'elles ne peuvent plus faire face financièrement à toutes les charges imposées pour avoir simplement le droit d'avoir un toit au-dessus de leurs têtes.

Ce Collectif n'a pas été créé pour se substituer aux services sociaux, mais pour permettre aux femmes et aux hommes d'être acteurs dans leurs difficultés et non plus de supporter et d'accepter des décisions prises par des personnages soi-disant censés et qui sauraient ce qui est bien pour eux.

Le Collectif refuse d'assister à la

destruction de famille, enfants placés dans des foyers, parents dans la rue ou dans des foyers pour adultes et peut-être avec un peu de chance chez des proches.

Et pourtant ces personnes n'ont commis aucun crime, ni commis des actes de maltraitance. Leur seul délit, c'est le manque d'argent.

Les expulsions se produisent même au sein des HLM, sigle qui veut dire : Habitation à loyer modéré. Et pourtant, c'est bien le loyer et les charges qui entament environ 30 % à 40 % du budget des ménages.

Comment peut-on décider de mettre une famille dans la rue, sans se soucier de ce qu'elle pourrait devenir ? Les foyers : ils sont complets. Les chambres d'hôtels : oui, mais une chambre d'hôtel coûte en moyenne 35 euros par jour. Total : 1 085 euros par mois. Trois fois le prix d'un loyer d'un logement dit



Guy Fischer, Maître François Dumoulin, René BALME, Michel Vaissière et Daniel Royer lors d'une audience au tribunal administratif de Lyon.

social.

Et certaines situations peuvent durer 2 à 3 ans. Alors, pourquoi ? Il serait peut-être intéressant de voir quelle chaîne hôtelière ouvre si facilement ses portes.

Les services sociaux interviennent auprès des familles dites en difficulté et pourtant n'arrivent pas à empêcher les expulsions. Pourquoi ? Alors que des réglementations spécifiques à la prévention des expul-

sions locatives pour impayé de loyer, existent. Des personnes vivent dans des taudis, appelés « logements insalubres ». Lorsqu'elles décident de dénoncer leurs conditions de vie, les procédures, nombreuses, sont longues car les propriétaires généralement ne sont pas RMISTES.

Face à tous ces dysfonctionnements, le Collectif a décidé d'agir. Il faut que les personnes raisonnent non pas en tant que coupables mais

en victimes d'une société qui ne permet plus aux personnes et mêmes aux salariés percevant le SMIC, d'avoir le droit d'exister.

Et encore une question : est-il normal d'accepter de seulement « survivre » ?

Danielle FERNANDEZ

<sup>1</sup> Créé à l'initiative de l'association **Le CITOYEN**

## CRÉATION D'UN COLLECTIF LOGEMENT

**Le Collectif "Droit au logement" qui s'est créé en juin 2005, grâce à l'association LE CITOYEN et soutenu par la municipalité, est composé de personnes simplement citoyennes et bénévoles qui n'acceptent pas que des expulsions puissent survenir sur leur commune, en sachant que des solutions peuvent être trouvées, si toutes les personnes sont informées de leurs droits et si elles peuvent trouver simplement une écoute et une aide pour accomplir leurs démarches.**

**Ces informations peuvent un jour vous être utiles**

Vous allez peut-être un jour, être confrontés à des situations difficiles : divorce, décès, chômage, maladie... et les premières factures s'entassent.

Les relances des créanciers restent dans un coin et un jour l'huissier et les forces de l'ordre sont devant votre porte. Il s'agit d'une expulsion. Ce qui signifie qu'on vous demande de sortir de votre domicile, que vos serrures sont changées, que vous devez abandonner sur place votre mobilier qui sera, soit mis en garde meubles, mais à

vos frais, soit restera sur place. Et si dans un délai d'un mois il n'est pas entreposé ailleurs, il sera vendu aux enchères (source : France Pratique Infos 2005).

Et n'oubliez pas, que vous serez obligés de payer tous les frais engendrés par la mise à la porte de votre domicile.

Mais votre premier réflexe sera de chercher en urgence un hébergement pour vous et votre famille.

Alors agissez avant que cette situation dramatique ne survienne.

**Au premier impayé de facture EDF ou SDEI, n'attendez pas. Prenez immé-**

diatement contact avec le service clients de ces organismes. Ils peuvent vous proposer des solutions.

**Au premier impayé de loyer, n'attendez pas, non plus. Contactez immédiatement votre régie immobilière pour expliquer votre situation.**

Dans les 2 cas, si vous avez besoin d'aide n'hésitez pas à contacter le Collectif au 06.77.83.08.73, 7 jours sur 7. Il y aura toujours une personne pour vous répondre.

**Dans tous les cas sachez que le CCAS de votre commune de résidence peut et doit vous apporter une aide.**

**L**e 9 février 1999, une circulaire relative à la prévention des expulsions locatives pour impayés, est signée par le Ministre de l'Équipement, des Transports et du logement, le Garde des Sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'état au logement.

Cette circulaire affirme : « ...l'expulsion pour non paiement du loyer ou des charges d'une personne ou d'une famille impécunieuse est un facteur d'exclusion et de rupture sociale... l'objectif est de traiter dans les plus courts délais l'impayé de loyer et de trouver une solution adaptée à chaque situation afin que l'expulsion pour cause d'impayé de loyer soit non pas impossible mais limitée dans les faits aux locataires de mauvaise foi. La solidarité nationale dont l'état est le garant doit être mise en œuvre... Pour les locataires dont le maintien dans le logement est compromis en raison des difficultés qu'ils rencontrent du fait de leur conditions de ressources. »

En 2005, René Balme est passé pour la deuxième fois en deux mois au tribunal administratif pour avoir osé prendre un arrêté municipal contre les expulsions sur le territoire de sa commune.

Dix familles sont menacées d'expulsion aujourd'hui sur notre ville qui compte 40% de logements sociaux. Où vont aller ces gens, avec leurs enfants ?

Quand l'État ne fait pas son travail, quand on empêche une municipalité d'être solidaire, les habitants de cette ville peuvent décider de se battre et créer un collectif droit au logement pour que chaque personne ait droit à un toit sans craindre de finir à la rue.

Aujourd'hui, le droit au logement, le droit au travail, le droit de se soigner ne sont plus une réalité pour des millions de gens.

On assiste à une banalisation de l'exclusion.

Il faut refuser cette calamité, ne pas s'isoler.

C'est un des combats du " Citoyen " et plus particulièrement du « Collectif Droit au Logement ». C'est aussi une des revendications que l'on doit inscrire dans nos cahiers d'exigences populaires.

Béatrice ROLLAT.

## en France

### AGCS

Le Réseau national des élus et collectivités hors AGCS (Accord Général sur le Commerce des Services), dont le siège social est à Grigny, alerte l'opinion des élus sur les dangers des tractations actuelles entre l'Organisation Mondiale du Commerce et l'Union Européenne. Elles visent en effet à rendre obligatoire l'extension des champs possibles d'ouverture à la concurrence.

Quoiqu'en dise le ministre du Commerce Extérieur, Christine LAGARDE, la libéralisation marche, entre autres, avec la privatisation. Bien qu'elle l'ait réfuté dans un courrier que le Réseau vous transmettra sur simple demande, elle n'a pu démentir cette stratégie d'école lorsque le député Jean Claude LEFORT, par ailleurs co-président dudit Réseau, l'a interpellée en réunion parlementaire. De même qu'elle n'a pu lui nier que la directive européenne dite Bolkestein est véritablement inscrite dans l'AGCS. Le secrétaire général du Réseau, René BALME, appelle à participer à la mobilisation internationale de protestation qui a lieu devant le siège de l'OMC, à Genève, le 15 octobre prochain.

LB

### 11 SEPTEMBRE + 4

L'été s'achève et le tourbillon de l'information s'accélère à nouveau. Certes, de catastrophes aériennes en ouragans, d'ouragans en famines, ici au Niger, là au Soudan, la période n'a pas été bien calme et les écrans ont pu étaler sous nos yeux leur lot de misère de douleurs et d'émotions. Mais sous ce chatoiement superficiel, la trame de l'Histoire a poursuivi sa profonde transformation.

Le premier semestre du second mandat du petit Bush a pris un tour de plus en plus calamiteux : enlèvement militaire visible par tous en Irak, enlèvement tenu plus caché mais bien réel en Afghanistan, agitation pour l'instant sans effet sur les dossiers, entretenus artificiellement à chaud, du nucléaire iranien - en Iran la nouvelle équipe gouvernementale fait carrément front - comme du nucléaire nord-coréen.

La guerre contre le terrorisme qui a constitué l'axe quasi unique et obsessionnel de la politique étasunienne comme celle de son clone Blairiste depuis 4 ans dégénère en bavures policières honteuses (assassinat du jeune brésilien Menezes à Londres), et en démonstrations d'incapacité gouvernementale totale (Nouvelle Orléans), le tout doublé d'un cynisme et d'un mépris pour le genre humain qui à l'évidence n'est pas l'apanage des seuls dictateurs fascistes.

L'évolution qui se produit sous nos yeux est que le sentiment de dégoût et d'horreur qui s'est emparé, dès l'automne 2001, de chacun de nous face à cette politique est aujourd'hui partagé par les dirigeants politiques de très nombreux pays. La différence est que pour nous, simples citoyens d'ici et d'ailleurs, l'expression du dégoût passe au mieux par des manifestations de rue et nous en avons fait en grand nombre ou par des votes sanctions comme en Espagne, alors que pour les dirigeants des Etats que le bellicisme de Bush et Blair inquiètent à juste titre (et sans doute le mot est-il trop faible car ils doivent se demander si, comme le préconisait Kissinger, il faut pour dominer laisser penser aux autres que l'on peut faire des actes fous ou si l'on n'est pas passé de la stratégie du fou à la folie pure et simple) il doit se traduire en actes.

Or, à y bien regarder, les actes de refus concret de la domination unilatérale des Etats-Unis sur le monde se multiplient et les progrès de la multipolarité sont visibles.

Sources : COMAGUER (Contre La guerre Comprendre et Agir) <http://comaguermarseille.free.fr>

### OGM ET CRIMINALISATION DE LA LUTTE

Une délégation du Citoyen s'est rendue, le 16 septembre 2005 au Tribunal de Clermont Ferrand pour soutenir les 15 faucheurs volontaires d'une parcelle, à Nonette, d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM). Les prévenus s'opposent à Meristem Therapeutics, à l'origine des essais en plein champ en cause. Près d'une dizaine de procès ont lieu, en France, entre septembre et novembre, pour le même type de faits.

Filiale de Limagrain, cette entreprise française de biotechnologie, se présente comme étant leader pour la production d'OGM à usage thérapeutique. Elle place le Puy de Dôme au premier rang des départements les plus prolifiques en OGM ; qui s'en passerait bien. Les conseils régional et général ont émis, en effet, le vœu d'être reconnus territoire hors OGM.

Comme la municipalité de Grigny, présente également devant le Tribunal. Les opposants aux génético-industriels, parmi les plus fidèles, le syndicat Confédération Paysanne, dénoncent l'objectif mercantile de l'opération et la stratégie du gouvernement français qui laisse s'organiser la diffusion irréversible des OGM et le chantage à la compassion afin de ne pas assumer sa responsabilité politique. Rappelons que le maire de Grigny s'insurge contre l'interdiction qui lui est signifiée par le préfet du Rhône de vouloir gérer son plan d'urbanisme selon le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de l'Urbanisme qui entreraient, en l'occurrence, en opposition avec des législations supérieures, c'est à dire nationales et européennes. Même chose pour ses pouvoirs de police qui l'obligent à garantir la santé publique et assurer la sécurité des biens et des personnes. Il accuse le gouvernement français de "garrotter" les prérogatives municipales et ainsi étouffer l'expression du suffrage universel. La municipalité, que nous soutenons, rappelle que les attaques du représentant de l'Etat, sur le fond, sont les mêmes concernant l'interdiction des expulsions locatives et voit là une dérive globale orchestrée par la grande industrie, avec une place de choix, dans l'orchestre, pour le gouvernement français, qu'il soit de Villepin, Raffarin ou consort.

Les prévenus risquent de la prison ferme, cette fois. Le verdict est mis en délibéré au 04 novembre prochain.

Luba Bolzer

Toutes informations nécessaires sur [www.confederationpaysanne.fr](http://www.confederationpaysanne.fr)

## dans Grigny

### LES VERTS LA JOUENT PETITS BRAS

Lors d'une conférence de presse, localisée (par hasard) à Grigny, les Verts ont affirmé, une nouvelle fois, leur opposition à une éventuelle entrée dans le Grand-Lyon et leur obsession référendaire. Ils oublient sans doute que sur la ville de Grigny, cela fait 5 mois que le maire et les élus rencontrent la population pour les informer et recueillir leur point de vue. Plus de 800 personnes (ce qui représente tout de même 10% de la population) ont participé à ces débats, dans les conseils de quartiers, et, chose que ne savent pas les Verts, à peine une dizaine a émis des réserves quant à l'adhésion au Grand-Lyon.

Ce n'est évidemment pas Zora LEGRAND, élue verte au conseil municipal de Grigny, et qui n'y a jamais siégé, qui peut informer Roger FRETET et ses camarades sur la situation grigneroise !

Gouverner c'est prévoir et décider. Chose que ne peuvent pas faire les Verts qui se cantonnent dans un rôle de critique systématique... à tous les niveaux de leur représentativité. Et sur le dossier du Grand-Lyon, on ne peut pas dire qu'ils aient une vision ambitieuse de l'avenir. Leurs propositions bucoliques et champêtres peuvent sans doute séduire quelques rêveurs, mais la réalité économique, celle de l'emploi, de l'école, des transports, des loisirs, de la culture, et du rayonnement de notre ville la tourment naturellement vers le Grand-Lyon. Personne ne peut contester l'évidence de ce constat. Il est grand temps de ne pas reproduire les erreurs du passé et de sortir d'un isolement qui ne peut que rassurer les adeptes de l'immobilisme ou de l'opportunisme, dont les Verts font partie.

## Adhésion

L'adhésion à l'association est de 15 euros par an et comprend l'abonnement au mensuel **Le CITOYEN**.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Envoyez ce coupon accompagné de votre règlement à : **Le CITOYEN** BP 40027 69520 Grigny France. Chèque à l'ordre de Association **Le CITOYEN**.

### PÉTITION CONTRE LES EXPULSIONS

La municipalité de Grigny, conjointement à celle de Vénissieux, met à disposition une pétition qui réclame l'arrêt des saisies et expulsions locatives pour impayé de loyer. Cette initiative veut sensibiliser l'opinion publique et surtout faire savoir au gouvernement que les populations exigent la disparition de cette pratique inhumaine.

A ce jour, à Grigny, outre les initiatives individuelles, la Confédération Nationale du Logement de Givors et la Confédération Générale du Logement s'en sont emparé. Elle recueille aujourd'hui plus de 300 signatures. Elle s'adresse au Premier ministre, au ministre de la Cohésion sociale et au préfet du Rhône afin que les pouvoirs publics assurent, notamment, à chaque citoyen, un logement de qualité accessible à tous et la baisse du coût des loyers et charges. La campagne de pétition reste ouverte, le texte est disponible à l'accueil-même de l'Hôtel de Ville et auprès du CITOYEN.

LB

### IL PARAÎT QUE... ÇA DÉRANGE

Le dernier N° du CITOYEN étant remonté, paraît-il – par l'entremise de quelques UMP locaux – jusque sous les lambris du Conseil Général, il nous a été rapporté le courroux du Président qui n'aurait pas apprécié notre article intitulé « *Les vendanges de la colère* ». Curieusement ce n'est pas d'être épinglé sur le travail obligatoire imposé aux Rmistes qui aurait fait réagir le Département mais l'affirmation d'une évidence : celle que le Conseil Général ne traite pas sa voirie départementale de la même manière selon les collectivités traversées. La preuve en est donc apportée en image ci-dessous. Nous invitons le Président à emprunter, lors d'un de ses futurs voyages – hypothétique – en direction de Grigny le CD15 pour se rendre compte de visu de l'état des lieux... éloquent.



Entrée nord de Grigny



Entrée sud de Grigny

## LE CITOYEN

Directeur de la publication : Association Le Citoyen.  
Rédacteur en chef : René BALME  
Comité de rédaction : R. Balme, C. Chevillard, A. Dartois, C. Goubert, J. Pandolfi, D. Royer, G. Richon, M. Vaissière, G. Verzier,  
Photographies : Le Citoyen

Imprimerie : Savoy Offset  
Contact : Le Citoyen BP 40027 Grigny 69520. Tél : [infos@le-citoyen.org](mailto:infos@le-citoyen.org)  
Prix au N° : 1 euro  
Abonnement : 11 N° : 10 euros  
N° ISSN en cours.  
Dépôt légal à parution.  
N° 09, octobre 2005.